
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Grec



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Version grecque

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite**

Dans le cadre du nouveau dispositif mis en place l'an dernier pour cette épreuve, imposant d'une part un choix entre la version grecque ou la version latine à l'écrit, d'autre part une durée d'épreuve de 4h pour la version grecque, le jury a eu à nouveau l'heureuse surprise de constater que 47 candidats et candidates avaient composé dans l'épreuve de version grecque, ce qui représente une hausse sensible (+ 10 par rapport à l'année précédente) : on ne peut que s'en féliciter. Toutefois, le jury doit faire à nouveau le constat d'une répartition très inégale des prestations des candidats et candidates, et l'on peut observer globalement deux groupes de copies : il y a d'une part un lot important de copies qui ont été notées de 13 à 20 (15 copies sur 47, soit presque 32 %) qui ont manifesté une capacité plus ou moins développée à comprendre le texte, d'autre part un lot tout aussi important de copies notées de 6 à 0,5 (20 copies sur 47, soit 42,5 %, dont 9 en dessous de 1) qui ont été manifestement désarçonnées face au texte qu'elles n'ont pas été en mesure de comprendre. Il y a eu cette année davantage de copies « intermédiaires » notées entre 7 et 12 (12 copies sur 47, soit 25,5 %).

Le texte proposé cette année était extrait de la *Lettre aux Empereurs au sujet de Smyrne* d'Ælius Aristide dont la syntaxe impériale a pu décontenancer les candidats et les candidates. L'absence de majuscule en début de phrase, qui respectait la présentation de l'édition de référence anglo-saxonne utilisée, n'a pas perturbé les candidats et les candidates : c'est heureux ; on veillera dans les années à venir à maintenir les habitudes françaises de présentation. Il n'y a presque pas eu de copies inachevées (3 copies seulement), ce qui indique qu'il y a un bon rapport entre le temps de l'épreuve et le texte (longueur et difficulté). Le titre du texte et le bref « chapeau » introducteur permettaient de comprendre que le texte parlait d'un tremblement de terre survenu à Smyrne pendant la période de l'Empire romain : de fait, au II^e siècle dans les années 160, les séismes se succèdent à Smyrne, puis à nouveau en 177-178 a lieu le séisme important dont Ælius Aristide ici fait part à Marc-Aurèle et à son fils Commode, empereur adjoint depuis le début de l'année 177. Signalons en passant que ces précisions historiques n'étaient nullement nécessaires à l'intelligence du texte et le seul passage du texte qui pouvait poser problème aux candidats et candidates de ce point de vue était traduit dans la note 2.

Dans la première phrase, le verbe κείται a été pris parfois pour une sorte d'« auxiliaire » combiné avec le participe έκτριβεῖσα ; il fallait bien dissocier ces deux formes verbales, le participe indiquant une action antérieure à l'état indiqué par κείται ; on a valorisé les copies qui s'efforçaient de rendre l'ordre des mots inhabituel avec ce verbe κείται en tête de phrase ; il fallait comprendre que le nom Σμύρνα était précisé par deux appositions (τὸ ... ἄγαλμα et ἐγκαλλώπισμα) ; la particule δέ mettait en évidence le changement de point de vue : l'Asie d'un côté, le pouvoir romain de l'autre. Le participe έκτριβεῖσα a bien été analysé comme participe aoriste passif ; pour πυρὶ καὶ σεισμοῖς, en fonction de complément d'agent, on n'a pas sanctionné le non-respect de l'article indéfini.

Dans la deuxième phrase, la forme ὀρέξατε a été mal interprétée : il s'agissait d'un impératif aoriste du verbe ὀρέγω ; il fallait, même si c'est un peu étrange, maintenir le singulier de χεῖρα, COD de ce verbe ὀρέγω et le complément πρὸς θεῶν devait être compris au sens de « en direction des dieux » ; la note sur ὄσῃν a été bien utilisée par les candidats et les candidates.

La troisième phrase, plus longue, a souvent été malmenée, sans doute par précipitation. Le problème essentiel a été que la forme de neutre adverbial μέγιστα a souvent été rapprochée de Σμύρνα et analysée comme un féminin (attention aux effets ravageurs de l'homéotéleute !) ; cette forme adverbiale devait au contraire être reliée au participe εὐτυχήσασα (« qui avait atteint ... le faite de la prospérité ») ; il fallait prendre soin de traduire les particules τοι et δὴ qui n'avaient rien de superflu ; le groupe καὶ πρὸς θεῶν καὶ πρὸς ὑμῶν devait être compris au sein de cette phrase au sens de « par le fait des dieux tout comme par votre fait » — avec un sens différent donc de πρὸς θεῶν dans la phrase précédente ! La note 2 a été bien utilisée par les candidats et les candidates mais beaucoup n'ont pas vu que la phrase commencée avec le sujet Σμύρνα continuait ensuite avec μέγιστα δὴ πέπονθε qui en était le verbe principal. Pour le participe substantivé au génitif τῶν μνημονευομένων, le jury a été ouvert à plusieurs interprétations et constructions possibles, dès lors que la voix passive était bien identifiée.

Dans la quatrième phrase, bien des candidats et candidates ont lu un peu trop vite et ont manifestement pris ἔν pour la préposition ἐν (qu'ils ont construite avec αὐτῇ, dans un parallélisme trompeur avec κὰν τούτοις), au lieu d'y voir le neutre de εἷς qui était le sujet de ἐφυλάχθη ; l'expression κὰν τούτοις a été aussi mal comprise, souvent par contamination avec la mauvaise lecture précédente, parfois par suite d'une mauvaise interprétation de la crase κὰν interprétée pour καὶ ἐάν (qui serait alors écrit κὰν) et non pour καὶ ἐν ; καὶ avait bien sûr un sens adverbial, et n'était pas une conjonction de coordination (« même dans ces malheurs »). La phrase suivante, qui venait expliciter ce qui avait été au moins préservé pour la cité de Smyrne, était d'une syntaxe simple mais l'identification des formes verbales a parfois gêné : εἶδετε est la 2^e personne du pluriel de l'indicatif aoriste d'ὄραω tandis qu'ἴστε est la 2^e personne du pluriel du parfait à sens présent οἶδα. Les candidats et les candidates ont parfois voulu transformer ces indicatifs en impératifs, par assimilation avec d'autres formes du texte ou n'ont pas trouvé à quel verbe appartenait la forme ἴστε (pourtant identifiée comme telle par une entrée du Bailly).

Le début de la sixième phrase n'a pas posé trop de problème : ἀναμνήσθητε ne pouvait être qu'une forme d'impératif aoriste médio-passif (attention à la voix !) d'ἀναμνήσκω qui se construit avec le génitif ; le relatif ὧν correspondait à une attraction pour τούτων ἃ ; il fallait respecter le temps du participe présent ὄρωντες et celui du participe aoriste παρελθόντες ; l'adverbe de lieu εἴσω a souvent été mal interprété ou mal construit : il se rapportait au participe παρελθόντες (« une fois entrés dans ses murailles »). C'est la fin de la phrase qui a été davantage malmenée, les candidats et les candidates n'ayant souvent pas compris la construction des deux ὡς et n'ayant pas analysé correctement les deux formes verbales διετέθητε et διεθήκατε, la première étant passive, la seconde active (« comme vous y avez été traités et comme vous y avez été bienfaisants »).

Dans la septième phrase, il fallait comprendre qu'οἱ μὲν renvoyait non à un indéfini mal identifié (par exemple « les uns »), mais aux habitants de Smyrne par opposition à ὑμεῖς ; il fallait respecter la valeur d'imparfait des formes ἦγον et ἀνεπαύεσθε ; dans l'expression ὡς ἐν τοῖς ἡμερωτάτοις, il fallait donner à ὡς un sens comparatif, bien rendre le superlatif et comprendre

que l'expression avait un sens spatial (« dans les lieux les plus amènes ») ; pour la relative ὧν κέκτησθε, le jury a accepté soit qu'elle soit comprise comme un complément du superlatif τοῖς ἡμερωτάτοις (« parmi ceux que vous avez conquis »), soit comme un complément du verbe ἀνεπαύεσθε.

Dans la phrase suivante, la formulation abstraite du début a souvent perturbé les candidats et les candidates qui n'ont pas toujours vu dans ποῖα un adjectif interrogatif à rattacher à προσβολή (« quelle impression visuelle »). Il était difficile de bien rendre le comparatif ἡδίους et les copies qui y sont parvenues ont été valorisées. Dans la phrase interrogative suivante, le principal problème a été de bien comprendre que πρεπούσης était en fonction d'épithète.

Dans les deux courtes phrases suivantes, bien des candidats et des candidates n'ont pas compris qu'il y avait un relatif de liaison (ὧν et ἃ), qui n'est pas un usage uniquement réservé au latin ; la négation οὐδὲ (à distinguer de οὐδέν !) a souvent été construite ; le temps du participe ἀπελθόντες n'a pas été respecté et le verbe ἡμνημονήσατε mal traduit (« vous n'en avez pas perdu le souvenir »).

La fin de la version arrivant, les candidats ont souvent commencé à perdre leurs moyens alors que l'avant-dernière phrase présentait une syntaxe assez élémentaire. Il faut dire que le début de la phrase avait de quoi troubler : il fallait bien analyser le parfait μέμυκε (le jury a accepté de nombreuses propositions de traduction) ; l'expression ἐκεῖνος λιμῆν, qui reproduisait sans doute la syntaxe latine du démonstratif, avait de quoi perturber les candidats et candidates, car il n'y avait pas ici de construction attributive, en dépit de l'absence d'article ; le jury a valorisé ceux qui ont repéré le sens laudatif du démonstratif. Ensuite, le neutre pluriel κάλλη a été souvent mal identifié. Pour le sens de κόσμοι, le jury a accepté plusieurs interprétations, dès lors que la proposition, elliptique du verbe « être », était bien construite. Pour γυμνάσια, les candidates et candidats ont parfois été perturbés par les indications du Bailly : le terme devait être pris dans son sens le plus concret (« les gymnases »). Quelques rares copies (qui ont été valorisées) ont bien vu qu'il fallait donner à αὐτοῖς ἀνδράσι καὶ παισὶ le sens d'un datif instrumental d'accompagnement qui s'emploie notamment avec les moyens militaires, mais peut aussi se trouver dans d'autres contextes (cf. Ragon, § 222, remarque II) ; quant à la forme de datif pluriel παισὶ (de παῖς), elle ne devait pas être confondue avec πᾶσι. Le nominatif pluriel ναοί, de ναός, « le temple », a souvent été malencontreusement attribué à ναῦς, suite à une lecture trop rapide du Bailly (il fallait lire la fin de la p. 1311, avant de lire le début de la p. 1312 !).

Dans la dernière phrase, il fallait mener une analyse rigoureuse pour ne pas s'égarer, alors même que la syntaxe était assez simple : une première partie du sujet au nominatif singulier était donnée par ἡ δὲ πρὸς θεῖαν ὠραιότατη πόλεων οὐ le féminin du superlatif se comprenait à la lumière du complément au génitif πόλεων de ce superlatif ; l'attention à l'accentuation montrait que πρὸς θεῖαν n'avait rien à voir avec une déesse, mais avec le regard. Ce sujet se poursuivait par un deuxième adjectif épicène coordonné au premier καὶ τοῦ κάλλους ἐπώνυμος ; le jury a accepté une construction du datif ἀνθρώποις ἅπασιν avec ἄωρότατον, plutôt qu'avec ἐπώνυμος. On avait ensuite le verbe ἀποπέφανται construit avec un attribut ἄωρότατον θεαμάτων, dont le sens était enfin explicité par l'apposition κολωνὸς ἐρειπίων καὶ νεκρῶν : « Et elle qui était la plus charmante des cités pour le regard, et le symbole de la beauté pour l'humanité entière, s'est révélée le plus écœurant des spectacles, monticule de débris et de cadavres. »

La syntaxe peu classique de ce beau texte de prose impériale a pu perturber des hellénistes encore peu assurés dans leur connaissance de la syntaxe grecque et c'est compréhensible. Mais on pouvait escompter que les candidats et candidates pourraient se laisser guider par une bonne analyse morphologique initiale qui devait permettre de résoudre les principales difficultés de ce texte.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte grec

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 13

Membres du jury : Anne-Marie GONIDOU, Vivien LONGHI

Le jury a pu entendre cette année 13 candidats et candidates. Les notes obtenues vont de 2/20 à 19,5/20. Après la baisse de 2023 (10,33), la moyenne a retrouvé une valeur similaire à celle de 2022 : 12,69 (12,9 en 2022). Plus de la moitié des candidats et candidates ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 : un candidat a eu 16/20, deux candidats/candidates ont eu 17, 18 et 19,5/20 respectivement. Quatre candidats et candidates n'ont pas eu la moyenne, avec des performances notées 7, 5, 3 et 2/20. Seuls deux candidats et candidates se situent dans la zone intermédiaire, avec les notes 10 et 13/20. On a donc une forte démarcation entre une majorité de candidates et candidats brillants, faisant preuve de bonnes compétences en langue et en analyse littéraire, et des candidates et candidats dont le niveau en grec et la maîtrise de l'œuvre au programme sont nettement insuffisants. Entre les deux, quelques candidats et candidates aux compétences acceptables, mais encore fragiles. On notera que les sept candidates et candidats ayant obtenu les meilleures notes à leur oral de grec ont été admis.

Nous avons donc eu la joie d'assister à d'excellentes présentations, avec des candidats et candidates à l'expression aisée, capables de traductions précises et de commentaires argumentés. Sur les 13 sujets tirés au sort, Hérodote a eu la plus grande part avec 8 textes, tandis que Sophocle a été traité par 5 candidats et candidates. C'est sur *Antigone* qu'il y a eu les meilleures prestations (avec deux 19,5/20) ; les textes tirés d'Hérodote ont pour certains été très bien traités (deux 18/20, un 17/20, un 16/20), mais ce sont également eux qui ont donné lieu aux performances les moins bien notées (5, 3 et 2/20). Les candidates et candidats semblent avoir été plus à l'aise avec la poésie de Sophocle qu'avec la prose historiographique d'Hérodote, notamment pour le commentaire.

D'une manière générale, nous recommandons aux candidats et candidates de travailler leur élocution et leur expression : il s'agit de parler suffisamment fort, de ne pas marmonner, d'utiliser un langage correct. Attention notamment aux barbarismes... en français, spécialement quand il s'agit des formes du passé simple (« acquérit », « s'enfuya »...) ! Concernant la gestion du temps, les candidats et candidates doivent veiller à ne pas faire une présentation trop longue, au risque de perdre du temps d'entretien. Nous attirons encore et toujours l'attention des candidats et candidates sur l'importance cruciale de cette partie de l'épreuve : l'entretien est l'occasion de corriger des erreurs, mais aussi d'approfondir son analyse et de proposer des liens avec d'autres œuvres littéraires. Certains s'en saisissent

avec une grande pertinence : dans un texte tiré d'*Antigone*, en rectifiant son analyse de l'accusatif masculin singulier ἀντιστάντα (vu au départ comme un neutre pluriel), un candidat a pu approfondir son commentaire en insistant sur l'expression de la généralité aux vers 1096-1097, après l'affirmation forte de la première personne au vers 1095 (Ἔγνωνκα καὐτὸς καὶ τὰράσσομαι φρένας).

Pour réussir cette épreuve d'oral, il convient d'abord de soigner la situation du texte. Celle-ci doit être brève, et ne sert qu'à contextualiser l'extrait dans l'ensemble de l'œuvre. Dans le cas d'Hérodote, il s'agissait notamment de dire si le passage relevait du récit principal (celui de la première guerre médique), ou s'il s'agissait d'un *excursus*, en précisant à quel endroit du récit principal il était développé. Dans le cas de Sophocle, la plupart des candidats et candidates ont pu situer leur texte dans l'économie de la pièce, en précisant de quel épisode il s'agissait.

Attention également à la lecture du texte. Les iotas adscrits après majuscules (*Ant.* vers 448, Ἦιδῆ et 911, ἐν Ἰιδου), qui ne doivent pas être prononcés, n'ont pas été identifiés comme tels. Nous rappelons que les élisions doivent être respectées à la lecture, et restituées lors de la traduction. Un candidat a fait des efforts pour donner une lecture expressive de son sujet tiré d'*Antigone*, ce qui a été apprécié.

Traduction

Le texte proposé doit être traduit dans son entier : le jury a pu rappeler à l'ordre un candidat qui avait « oublié » de traduire les quatre premières lignes du texte, mais n'a pas pu rattraper un autre qui a arrêté de traduire à la moitié du texte. Même si la traduction et le commentaire partiels peuvent être bons, les candidats et candidates qui diminuent de moitié la difficulté de l'épreuve ne peuvent pas être évalués à égalité avec les autres candidats et candidates.

Si le jury a entendu quelques traductions indigentes, où le candidat prend les mots les uns après les autres sans aucune analyse morphologique ni syntaxique, beaucoup d'autres ont montré de bonnes connaissances de la langue. Comme dit plus haut, il faut prendre garde de bien restituer les élisions, et prendre le temps de réfléchir quand on a des doutes : seule l'analyse précise de la forme (en particulier des formes verbales) permettra une traduction correcte. D'une manière générale, les candidats et candidates doivent être capables d'identifier précisément une forme verbale (mode, temps, voix, personne), à plus forte raison dans une œuvre au programme. La traduction des temps doit être aussi exacte que possible : il ne s'agit pas de transposer au présent un récit passé comme l'a fait un candidat... Si la répartition des emplois de l'aoriste et de l'imparfait grecs n'est pas exactement la même que la répartition du passé simple et de l'imparfait en français, ces deux temps ne sont pas interchangeables, et doivent être traduits avec précision. Les voix moyenne et passive ont des formes communes à certains temps : il n'empêche que dans un contexte, une forme verbale ne peut être que moyenne ou passive. Cette distinction a semblé floue à plusieurs candidats et candidates : le verbe δέχομαι a été vu comme un passif, ainsi que l'infinitif aoriste moyen ἡγήσασθαι dans Hdt VI, 52, l. 20 : « qu'ils soient considérés comme des rois ». Les verbes irréguliers ont régulièrement posé des difficultés : un candidat n'a pas su identifier l'aoriste de γινώσκω, ἔγνων, au début du vers 1004 d'*Antigone* (*j'ai compris*), alors qu'il répondait au futur du même verbe au début de la réplique de Tirésias (γνώσῃ, *tu comprendras*, vers 998) ; un

autre n'a pas reconnu le futur de θνήσκω (θανουμένη, *Ant.*, vers 460), et a relié la forme au verbe θάπτω, *enterrer*.

Certaines lacunes de vocabulaire témoignent d'une préparation insuffisante de l'œuvre au programme. Alors qu'il s'agit d'étudier avec *Antigone* une pièce portant sur la notion de justice, comment ne pas connaître l'expression δίκην δίδοναι, *être puni* (*Ant.* vers 459-460), expression courante que l'on trouvait également chez Hérodote (Hdt VI, 139, l. 6) ? Il en est de même pour un candidat qui n'a pas su reconnaître νέα comme l'accusatif singulier de ναῦς (Hdt VI, 87), alors qu'il est constamment question dans le texte d'expéditions maritimes, ou qui ne comprend pas l'expression figée ἄγειν καὶ φέρειν (*pillier et dévaster*, Hdt VI, 90, l. 5) dans le récit d'une guerre. Le pronom personnel de la 3^e personne au datif singulier οἱ (Hdt VI, 61, l. 10 : Ἦν οἱ φίλος, *il avait un ami*) n'a pas été reconnu. Du point de vue de la syntaxe, la construction d'une proposition coordonnée par γάρ en incise (ἦν γάρ...) n'a pas non plus été analysée correctement (deux fois dans le même sujet, en VI, 87 et 88), alors que ces incises sont fréquentes chez Hérodote.

Commentaire

Les candidats et candidates doivent prendre garde à ne pas se répéter entre leur situation du texte et l'introduction au commentaire. Dans cette dernière, il ne s'agit plus de présenter le contexte de l'extrait, mais de poser les bases de son commentaire : type de texte ou de scène, composition du passage, mise en évidence d'une problématique et des principaux axes d'analyse, annonce de la méthode choisie (commentaire composé ou linéaire). Les candidats et candidates ont le choix de leur méthode. Si l'étude linéaire a les préférences de la plupart, le choix du commentaire composé peut donner lieu à de très bonnes prestations. Par exemple, le plan suivant a permis de mener une lecture très fine du chapitre 108 des *Histoires* d'Hérodote, qui raconte l'origine de la loyauté de Platées à l'égard Athènes : 1) un épisode étymologique ; 2) le portrait d'une Grèce désunie ; 3) un éloge des futurs vainqueurs de Marathon. Néanmoins, même si l'on choisit le commentaire composé, il ne faut pas faire l'impasse sur l'analyse de la composition du texte, indispensable pour identifier ses différents moments et les évolutions de l'un à l'autre. Les scènes typiques de la tragédie ont souvent été bien reconnues : scène de messenger, scène de déploration, dialogue agonistique ; en revanche, chez Hérodote, la relation entre récit principal et récit secondaire (anecdotes, digressions étymologiques ou ethnologiques) n'a pas toujours été correctement analysée.

Comme dans la traduction, il est important de bien connaître l'ensemble de l'œuvre pour pouvoir mettre en évidence les échos et les images récurrentes. Par exemple, dans *Antigone*, on pouvait voir dans la description d'Antigone en mère-oiseau (vers 423-425) un isotope avec le récit par Tirésias des présages avortés, et on retrouve l'idée d'une affection forte, de type animal, dans la scène finale de la mort des amants. Lorsque Hérodote fait le récit des origines de la troisième femme d'Ariston (VI, 61), il est important de rappeler que, dans la suite du livre VI, cette femme sera la mère de Démarate, et qu'elle va elle-même raconter l'histoire de sa conception (avec pour père Ariston ou le héros Astrabacos) au chapitre 69. Cet épisode qui nous la montre comme favorisée de la déesse Hélène est déjà un indice de l'association avec le divin dont se réclame la lignée de Démarate.

Il est regrettable qu'aucun des candidats et candidates présentant un extrait de Sophocle n'ait proposé de scander un vers ou deux. L'analyse de la métrique, quand il ne s'agirait que de repérer une coupe mettant un mot en évidence, est un des outils du commentaire, et permet de garder à l'esprit la dimension orale du texte. Si le vocabulaire des figures de rhétorique est connu, encore faut-il pouvoir les décrire actualisées dans le texte. Il ne suffit pas de dire qu'il y a une hypotypose dans les vers 407-436 d'*Antigone* (récit du garde ayant arrêté Antigone en train de rendre les honneurs funèbres à Polynice), il faut aussi expliquer qu'elle n'est pas réalisée seulement par des moyens visuels mais aussi olfactifs (l'odeur du cadavre, ὀσμὴν ἀπ' αὐτοῦ, vers 412), auditifs (les cris de deuil et les imprécations d'Antigone), et tactiles (la tempête de poussière).

Le livre VI des *Histoires* d'Hérodote soulevait particulièrement la question de la chronologie du récit. Il fallait, comme dit précédemment, savoir situer le texte dans le récit principal : le développement sur l'assassinat par les Lemniens de leurs propres enfants nés de femmes athéniennes (Hdt VI, 138-139) ne fait pas partie du contexte du récit de la bataille de Marathon, qui a été donné aux chapitres 112-114. Mais on attendait également des candidates et candidats qu'ils repèrent, parmi les récits secondaires, les analepses (par exemple, la naissance des jumeaux d'Aristodème, en VI, 52) et les prolepses (par exemple au chapitre 88 et suivants, où l'on trouve le récit de démêlés entre Athènes et Egine postérieurs au récit principal). En outre, la dimension ethnologique de l'enquête d'Hérodote, particulièrement dans les digressions ouvrant sur le passé de Sparte et sur ses institutions, a parfois échappé aux candidats et candidates. Il est pourtant remarquable qu'Hérodote aborde une cité grecque avec le même regard, et le même souci didactique, qu'il le fait pour des peuples barbares. Lorsqu'Hérodote fait le récit des origines de la double royauté spartiate (VI, 52), il s'agit pour lui d'expliquer aussi le présent.

Le jury a donc, cette année encore, entendu avec intérêt et plaisir des candidats et candidates ayant une très bonne maîtrise de l'exercice : les formes de l'épreuve sont connues et respectées, la lecture est vivante, le texte correctement traduit, avec un commentaire étayé, manifestant des compétences morphologiques et syntaxiques précises et une bonne maîtrise de l'œuvre. Nous ne pouvons qu'encourager les candidats et candidates à un rigoureux travail de préparation des œuvres au programme pour obtenir ce résultat : ce n'est pas un objectif inaccessible.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Grec

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 10

Membres du jury : Anne-Marie GONIDOU, Vivien LONGHI

Bilan chiffré

Cette année, dix candidats et candidates avaient choisi le grec ancien comme option à l'oral du concours, ce dont le jury se félicite. Cela constitue une hausse par rapport au chiffre de 2023 (7 candidats et candidates). Deux candidats/candidates appartenaient à la série Sciences Humaines, trois à la série Langue vivantes, cinq à la série Lettres et Arts. Les notes vont de 4/20 à 19/20. La moyenne de l'épreuve se situe cette année à 12,8/20, en légère augmentation par rapport à l'an dernier. Sept candidats sur dix ont obtenu plus de la moyenne et la moitié des prestations se situent au-dessus de 15/20 : le jury a pu apprécier chez ces derniers candidats et candidates une certaine aisance en langue grecque, reposant sur une acquisition sûre de la grammaire, ainsi que leur souci de lire de près et d'interpréter véritablement les textes qui leur étaient soumis.

Textes tirés au sort

Les 10 textes tirés au sort cette année permettaient d'aborder, autour du thème au programme de culture antique « guerre et paix », différents auteurs d'âge classique ou hellénistique : Hérodote, Euripide, Aristophane, Xénophon, Lycurgue, Polybe... Ils étaient d'une longueur d'environ 100-110 mots pour les textes en prose, un peu moins pour la poésie. Un plus ou moins grand volume de notes venait suppléer les écarts éventuels de difficulté d'un texte à l'autre : il va de soi par exemple que le texte d'Hérodote, qui a d'ailleurs donné lieu à une bonne prestation, était annoté plus richement que ceux de Xénophon, ne serait-ce que pour libérer les candidats et candidates de la recherche de formes ioniennes, difficile à mener en disposant d'une préparation d'une heure seulement. Notons que parmi les cinq meilleures performances, deux ont été réalisées sur des textes d'Euripide. Ce qui permet de rappeler que le tirage au sort d'un texte en vers n'est bien sûr pas réhibitoire et ne doit pas être perçu par les candidats et candidates comme un piège. Certains auteurs dans cette liste peuvent sembler plus confidentiels que d'autres : il va de soi que le jury n'attend pas d'un non spécialiste qu'il connaisse le projet littéraire et historique d'un Polybe. Le texte issu de ses *Histoires*, le dénouement de la bataille de Canne (livre III), n'exigeait d'ailleurs pas de connaissances techniques spécifiques, mais simplement de pouvoir observer ce qui se joue traditionnellement dans un récit historique consacré à la décision d'une grande bataille : distinction des vainqueurs et des vaincus, distribution des éloges et des blâmes par le narrateur.

Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, à la préparation courte (1h), donne lieu à une prestation tout aussi resserrée (20 minutes pour la lecture du texte, sa traduction et son commentaire). Contrairement à d'autres oraux des concours des ENS au format approchant, l'usage est, à Lyon, d'enchaîner directement traduction et commentaire. Autrement dit, les étudiants n'ont pas à laisser de temps d'arrêt à l'issue de leur traduction. À l'issue de ces vingt minutes, le jury entre ensuite en dialogue avec le candidat ou la candidate, pour 10 minutes. Une bonne part de l'entretien porte sur la reprise de la traduction, sauf si celle-ci n'en nécessite pas. Le cas ne s'est toutefois pas présenté cette année : même les meilleures traductions comportaient un certain nombre d'oublis ou d'inexactitudes. Les candidates et candidats ne doivent pas aborder l'entretien avec anxiété voire découragement quand ils n'ont pu utiliser exactement le temps qui leur était imparti. Le jury a conscience que ces textes courts, surtout quand la traduction n'a pas été parfaitement comprise, ne permettent pas un commentaire parfaitement achevé. L'important est alors pour le candidat ou la candidate de se remobiliser vite pour répondre aux questions de langue posées, qui permettront ensuite d'affiner et d'étoffer l'explication de texte dans un échange avec le jury. Rien n'est donc à considérer comme perdu d'avance avant la fin de l'épreuve orale.

Lecture

La lecture est un moment décisif. Elle intervient rapidement après quelques mots de présentation du texte, qui peuvent être brefs, puisque l'épreuve, hors programme, n'appelle pas par nature de situation extrêmement précise du passage ou de son contexte de production. Le jury a constaté cette année quelques difficultés dans la lecture des majuscules. Une candidate s'est soigneusement abstenue de lire les noms des personnages des *Acharniens* d'Aristophane, pourtant inscrits devant chaque réplique en lettres capitales. Dans le même ordre d'idée, s'il est louable de vouloir conserver les élisions dans un texte poétique, sans leur substituer la forme pleine que le jury avait fait figurer en note, il faut alors le faire sans hésitation, et sans buter sur chaque forme élidée. Les gamma à nasaliser ont été parfois lus à tort sous leur forme « dure » et les trémas qu'on pouvait trouver dans un texte d'Hérodote ont été tout bonnement omis (βασιλέϊ δὲ Δαρείῳ).

Traduction

La traduction est la deuxième étape de l'épreuve. Rappelons qu'elle doit se faire par groupes de mots, en suivant au maximum quand c'est possible le mouvement de la phrase grecque. Une candidate, à l'origine d'une excellente prestation par ailleurs, a eu une compréhension un peu extensive de la notion de « groupe de mots ». On ne peut lire deux lignes de prose à la suite pour les traduire en bloc, toute bonne que soit la traduction. De même, il n'est pas demandé aux candidats et candidates d'analyser les formes verbales avant de les traduire. Cet exercice préalable doit figurer sur le brouillon du candidat ou de la candidate pour être mobilisé lors d'éventuelles questions de traduction par le jury.

Sans surprise, le jury a eu à interroger principalement les candidates et candidats sur la morphologie verbale. S'ils connaissent globalement les formes des différents modes du verbe, candidats et candidates ont eu tendance à mal distinguer ou hiérarchiser les indicatifs et les participes dans leur traduction. Le jury a eu plusieurs fois à revenir sur l'habituelle confusion

entre imparfait et aoriste de l'indicatif. Rappelons qu'il faut identifier aussi systématiquement le temps des participes.

Certains infinitifs ont parfois été, même lors de prestations réussies, construits un peu trop librement. À de très rares exceptions près, et qui étaient toujours expliquées en note (par ex. un infinitif de souhait difficile chez Hérodote), l'infinitif doit être subordonné à un verbe principal. Le jury a été surpris d'observer qu'à deux reprises et dans deux textes différents, un λέγεται qui commandait une proposition infinitive (« on raconte que ») n'a pas été identifié par les candidats et candidates, ni traduit correctement.

Les prépositions ont parfois posé problème, y compris dans leurs sens les plus attestés : ἐπί + acc. avec un sens d'hostilité, extrêmement fréquent dans les contextes militaires ou encore σύν + datif, qui, quoi que moins classique que le μετά + gén., se rencontrait chez Xénophon pour désigner le groupe avec qui mener une entreprise guerrière ou un travail agricole commun. Étonnamment, les deux sens majeurs de ἤδη, « désormais » et « déjà » ne semblaient pas bien connus. Le mot a même été parfois confondu avec vūv.

Malgré ces nécessaires rappels, le jury a constaté avec satisfaction, lors de l'entretien et même en cas de traduction initiale lacunaire, que le niveau de connaissance en langue d'une majorité de candidats et candidates n'était pas du tout superficiel. Par exemple, des hellénismes majeurs, nécessaires pour comprendre des textes simples, sont bien reconnus (ἔχω + adverbe). Une autre candidate, interrogée, distingue facilement ταῦτα de ταύτᾱ sans se laisser piéger par la graphie. Un bon nombre d'erreur est globalement dû à la difficulté qu'ont les candidats et candidates à faire, en une heure de préparation, toutes les vérifications nécessaires dans le Bailly. Le jury, lors de l'entretien, aidera celui ou celle à qui il manquera le seul sens d'un mot pour parvenir à corriger une construction fautive.

Explication du texte

La qualité de l'explication de texte dépend bien entendu de la compréhension du texte et de la traduction qui a pu en être donnée. Certaines prestations, malheureusement, faute d'une traduction suffisamment fiable, ont élaboré des explications de texte très éloignées du contenu réel du texte, se réfugiant alors nécessairement dans l'abstraction, le jargon, ou la répétition des mêmes idées un peu trop générales. En ce cas, l'entretien consiste à demander aux candidats et candidates d'approfondir ou de tester la validité de leurs intuitions interprétatives en analysant des passages précis du texte. S'il est juste de considérer que l'éloge prononcé par Lycurgue pour les morts à Chéronée est paradoxal, puisqu'il affirme qu'ils sont encore vivants en leur gloire et finalement les véritables vainqueurs, encore faut-il voir à l'œuvre dans le texte ce paradoxe, en observant un certain nombre d'antithèses, d'oxymores, de sentences, qui viennent le construire et l'imposer.

Les candidats et candidates ont presque tous choisi la méthode du commentaire composé en proposant deux ou trois axes de lecture pour les textes. Si cette méthode a parfois donné des résultats probants, elle peut aussi conduire à survoler un texte pourtant déjà assez court, et qui ne se prête pas toujours facilement à l'élaboration de trois axes de lecture distincts.

Une très bonne explication, sur le discours de Kleokritos au livre II des *Helléniques* de Xénophon, a su mettre en valeur la nature rhétorique du texte en soulignant les techniques

par lesquelles l'orateur du moment, dans un contexte de crise, fait appel à « une communauté de sentiments » fondée notamment sur la religion commune des Athéniens. L'argumentation correspondait d'ailleurs bien à la fonction de devin qu'occupe Kleokritos dans la cité. Des remarques très fines de la candidate, notamment sur l'ordre des mots, le rythme des phrases ont émergé à l'entretien, pour consolider son analyse. Un autre texte de Xénophon a donné lieu à une excellente explication de texte. Il s'agissait de la description macabre des cadavres gisant sur le champ de bataille après la bataille de Coronée, le soir venu (*Agésilas*). La candidate a proposé un commentaire composé parfaitement structuré, observant d'abord la précision historique, « documentaire », selon ses termes, de la description, avant d'observer la relation du tableau xénophontien aux codes de l'épopée (la scène d'armement notamment), qui sont subvertis, puisque les armes sont brisées, à terre, et les corps enchevêtrés, horizontaux au lieu d'être en majesté. Plus intéressant encore, elle a su mettre en valeur une forme d'union paradoxale des ennemis d'hier qui règne dans ce charnier nocturne, comme si le narrateur voulait souligner le caractère indépassable (et ici puissamment pathétique) d'une forme de lien entre Grecs, malgré la violence de leurs guerres intestines.

C'est sur le résumé partiel de ce brillant exposé, qui a rendu justice à la prose de Xénophon que ce rapport 2024 s'achève. Il démontre qu'il est possible à des non spécialistes de langues anciennes de développer un rapport suffisamment intime à la langue grecque pour s'essayer à des interprétations riches et stimulantes de textes majeurs de la culture antique.